

# Calais

Suite de la page 8 ▼

Plutôt que discourir et ne rien faire comme Mme Bouchart, voilà ce que, maire de Calais, j'aurais appuyé comme propositions. Par exemple...

Les terrains existent, l'emplacement peut être relié au centre-ville par le même transport qui servirait le terminal ferries.

Ainsi, de spectateurs nous devenons acteurs. Nous conforterions l'emploi de tous les salariés du secteur portuaire qui sont déjà en grande partie polyvalents, nous permettrions aux entreprises spécialisées dans la réparation navale d'accéder à une clientèle nouvelle, nous permettrions l'implantation de nouvelles entreprises spécialisées dans le nautisme.

Des visites dans d'autres régions et d'autres pays permettraient à chacun de se rendre compte qu'il y a un véritable avenir pour cette activité.

Au delà de ces développements, ce dont a besoin notre port pour se développer, c'est de cohérence et de solidarité avec Dunkerque et Boulogne. La rationalisation des moyens, la préservation et le développement des acquis de chacun, la communication commune, la réflexion partagée quant au chemin à suivre ensemble, les contrats gagnants-gagnants doivent permettre à chacun de vivre dans le respect de l'autre.

La solidarité doit ici prédominer, le chausse-trappe doit être interdit car faisant le jeu de nos adversaires, l'investissement se doit d'être utile et efficace au développement du collectif avant que de servir des intérêts partisans, la production de richesse pour nos populations doit être le seul moteur de notre activité.

Pour ce qui me concerne, j'y crois et suis prêt à participer à ce challenge.

temps une idée qui non seulement interpelle, mais freine indéniablement le développement économique.

Que penser d'un opérateur qui thésaurise (au point de se voir ponctionner il y a plus de 10 ans 40 millions d'euros dans sa trésorerie) au point d'être de nouveau à la tête d'un joli petit pécule et qui n'a jamais fait le choix d'investir en moyens de stockages secs ou frais destinés à satisfaire les besoins de ses clients.

Si nous voulons avancer, si nous voulons résorber notre retard vis à vis de nos voisins de France et de Belgique, il est indispensable de percevoir et l'emprise géographique et l'investissement.

L'ensemble de ces zones, en entrant dans le schéma port 2015 en première instance, permettrait d'être un plus non négligeable pour ceux qui ont besoin d'espaces, de locaux, de zones d'éclatement, de services...

Cibler ces zones, y investir c'est faire la démonstration que nous voulons transformer notre outil portuaire, un outil digne du 21<sup>ème</sup> siècle. Un port moderne, au service de ses clients, source de développement des territoires.

Il me paraît également évident que, en ces temps de «grenelle» de l'environnement, l'accent soit mis sur une desserte ferroviaire efficace et d'avenir pour l'ensemble de ces zones !

Leur avis doit donc être pris en compte aujourd'hui, demain et pour l'avenir.

Comme la question des tarifs et de la guerre tarifaire doit être abordée.

À travailler à perte on minimise le service, à travailler low-coast on ne renvoie pas de richesse, à inciter à une guerre stupide qui amène les sociétés de ferries et transmanche à travailler à perte, on compresse tous les coûts et en particulier de personnel et de sécurité et au final on dessert un territoire pour enrichir des sociétés transnationales qui n'ont que faire de Calais, mais qui pourtant en ont bien besoin.

libre qui se fait uniquement sur notre dos ?

Il ne peut en être question, si les uns gagnent, les autres ne doivent pas perdre, et de ce point de vue là, les hommes ont aussi à se parler, se respecter !

La tarification économiquement injustifiable doit cesser car l'emploi de l'ensemble des salariés portuaires, l'emploi de l'ensemble des sous traitants portuaires, l'emploi de l'ensemble des salariés du tunnel et de ses sous traitants, sont en jeu.

Dès lors que chacun travaillera au juste coût, l'avenir s'éclaircira.

Quant à ceux qui prétendent qu'on n'y peut rien et que c'est le marché qui décide, que la concurrence doit jouer, qu'ils m'expliquent pourquoi les sociétés d'autoroutes sont si lucratives, pourquoi elles font l'objet de spéculations permanentes, pourquoi on n'a encore jamais vu de manifestation de sociétés de transport routier refuser d'honorer les péages partout en Europe, pourquoi il y a si peu de concurrence pour faire baisser les prix ???

Ce qui est vrai pour un secteur doit l'être pour un autre.

Je veux dire mon soutien fort à ce projet particulièrement nécessaire pour le Calaisais, la région Nord/Pas-de-Calais.

Je veux dire aussi que si l'union sans arrière pensée s'effectue, alors nous serons tous gagnants ! Dans le cas contraire, nous pleurerons, pendant que d'autres se frotteront les mains.

À chacun d'entre nous d'assumer ses responsabilités !

Pour ce qui me concerne, au delà de ma participation à l'enrichissement du projet commun, je serai en permanence de ceux qui défendront la construction de richesses, pour un partage équilibré !



● L. : Vous poser la question des périmètres concernés ?

— J.H. : Une phase du débat s'achève mais c'est la future majorité du Conseil régional, après les élections de mars 2010 qui devra faire les vrais choix...

Pour insister encore plus, parler de développement portuaire en ne réfléchissant que sur le petit périmètre portuaire, est depuis long-

Des zones qui sont directement concernées par le développement portuaire, doivent impérativement être associées au présent projet.

Je pense ici à la zone industrielle des dunes extension pour 35 HA, à ce que l'on nomme ici le camp Jules Ferry pour 17 HA, à la zone de la turquerie pour 150 HA.

Sans vouloir entrer dans le détail, chacune de ces emprises foncières peut servir directement : le port de commerce, la plaisance, les ferries.

● L. : Dans toutes ces réunions, on a finalement peu parlé de pourquoi d'un tel projet ?

— J.H. : C'est cela qui me préoccupe le plus car le vrai capital, comme disait Marx, est dans ce projet : l'Humain.

Derniers éléments du puzzle qui nous rassemble, les tarifs et surtout ces femmes et ces hommes qui font l'activité portuaire.

Parler de développement portuaire en ne parlant que de béton et de ferraille, de label environnemental... C'est fort bien, mais il est impératif de ne pas oublier que sans le courage des femmes et des hommes qui travaillent sur le domaine portuaire, rien de tout ceci n'est en mesure de fonctionner.

Parler de partage de la richesse produite, prend ici toute son importance.

D'aucuns ont besoin de transporter leurs marchandises, et bien nous pouvons les y aider, ne pas être leurs esclaves.

Tout travail mérite salaire, estimons le juste prix et enfin donnons au potentiel humain du Calaisais la possibilité de se développer pleinement.

Le transport de marchandises implique un coût, vous connaissez beaucoup d'entreprises de transport travaillant à perte ?

Pour n'en citer qu'une seule, la SNCF, premier transporteur européen routier réalise chaque année des millions d'euros de bénéfices !

Et nous, nous devrions accepter sans dire un mot que nos emplois disparaissent au nom d'un équi-

**BUS POUR LE MEETING DU SAMEDI 28 NOVEMBRE**  
 La section du PCF organise le déplacement avec départ à 13h30 de la mairie de Calais (retour pour 18h30). S'inscrire sans tarder auprès des responsables de cellule.

**Liberté 62**  
 128, boulevard Basly  
 62300 Lens  
 03 21 74 89 89  
 Fax : 03 21 74 89 88  
 E-Mail :  
 Liberte.62@wanadoo.fr

**S.A.R.L. D'ÉDITION PRESSE HEBDO**  
 SARL au capital de 7.622,45 euros  
 S.I.R 389 113 333000 22  
 Banquet Scalbert-Dupont 62300 Lens  
 n°229 100 105 390

• Gérant Directeur de la publication : Hervé Poly  
 • Responsable du Comité de Rédaction : Hervé Poly

Commission paritaire : n°83075  
 Dépôt légal : ISSN 160-822 X.

Publicité : • MULTIPUB, SARL D'ÉDITIONS PRESSE HEBDO au capital de 7.622,45 euros  
 • Comédiance : 32, rue Jean-Jaurès - 93528 - Saint-Denis Cedex. Journal d'annonces légales. Montage et photogravure : Liberté 62.

Membre inscrit à « Diffusion Contrôlée »  
 Bureau de la presse payante : OJD

Imprimé à l'imprimerie de l'Avesnois - L'Observateur, rue Pierre Charpy à Avesnes/Helepe.

## L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE VUE PAR BABOUSE

